

**ATLANTE. Revue d'études romanes**  
**Normes de présentation**

**Logiciel :** Word

**Police :** Didot

pour le titre centré : corps 14

pour le corps du texte : corps 12, interligne 1,5.

pour une citation en exergue : corps 11, interligne simple.

pour les notes de bas de page : corps 10, interligne 1.

pour distinguer les titres de partie des sous-titres, mettre les premiers en gras, les seconds en gras ET en italiques

**Recommandations générales :**

- Le nom de l'auteur de la contribution et de l'université ou du laboratoire de recherche auquel celui-ci appartient suivront le titre.
- Le point . et la virgule , ne sont pas précédés d'une espace mais sont suivis d'une espace.
- Les signes : ? ! ; / sont précédés d'une espace insécable et suivis d'une espace normale. L'espace insécable s'obtient sur PC avec les touches **Ctrl Majuscule Espace**, sur Mac avec les touches **Alt Espace**. Si on affiche les marques, un petit cercle évidé apparaît en hauteur pour signaler que la manipulation a été bien faite.
- Les guillemets français, aussi appelés chevrons : le guillemet ouvrant « est suivi et le fermant » est précédé d'une espace insécable.
- Les guillemets anglais ne sont pour leur part ni suivis (“) ni précédés (”) d'une espace.
- Pas d'espace après la parenthèse ouvrante (et pas d'espace avant la parenthèse fermante). De même pour les crochets [et].
- Une espace normale après et avant le tiret demi cadratin (ne pas le confondre avec le simple trait d'union) qui s'obtient avec les touches **Ctrl et Moins** sur Pc et **Alt et Moins** sur Mac).
- Les abréviations p. pour page et fol. pour folio sont suivies d'une espace insécable.
- Ne pas introduire plus d'une espace entre les mots (afficher les marques permet de mieux repérer les éventuels espaces doubles insérés par erreur).
- Ne pas introduire d'espace avant un retour ou avant un nouveau paragraphe.
- Employer l'italique pour les termes étrangers (latins ou autres), y compris dans les citations.
- Éviter, dans la mesure du possible, les caractères en gras ou soulignés.
- La ponctuation après un mot ou une locution en italique, en gras ou en souligné est à nouveau en romain normal.

- Les numéros des siècles s'écrivent en chiffres romains, avec le e ou le er en exposant. Ex. : I<sup>er</sup> siècle, XIII<sup>e</sup> siècle.
- Les appels de notes doivent être accolés à la dernière unité lexicale du passage concerné par la note : sauf les guillemets, tous les signes de ponctuation doivent suivre l'appel. Ex. : J'écris l'article<sup>1</sup>. J'écris l'article<sup>1</sup>, J'écris l'article<sup>1</sup>: J'écris l'article<sup>1</sup>; J'écris l'article<sup>1</sup>? J'écris l'article<sup>1</sup>! J'écris l'« article »<sup>1</sup>. « J'écris l'article. »<sup>1</sup>

### Citations :

- Les citations brèves dans le texte courant doivent être mises entre des guillemets français exclusivement (soit : « et »). Seule une citation à l'intérieur d'une citation doit être mise entre guillemets anglais (soit : "et"). N'utiliser aucun guillemet pour une citation non référencée.
- Les citations dépassant trois lignes sont placées en retrait de 3 cm du texte et en corps 12, sans guillemets.
- Les coupures ou les phrases tronquées au début ou à la fin sont signalées par des points de suspension encadrés par des crochets en romain [...].
- Lorsque la langue de la citation (courte ou longue) diffère de celle du texte courant, la citation apparaît en caractères italiques.
- Pour les citations de critiques, donner la traduction dans le corps du texte et éventuellement l'original en note.
- Pour les citations du corpus étudié, donner l'original dans le texte. Une traduction en note, ou la référence d'une traduction courante, est souhaitable.
- Pour les citations de vers, faire suivre chaque vers (sauf le dernier) d'un « retour chariot » (non un retour simple), qui s'obtient sur PC et sur Mac avec les touches **Maj Retour**.

### Références bibliographiques :

- En note : indiquer dans l'ordre le (ou les) prénom(s) de l'auteur en minuscules, son patronyme en majuscules. En bibliographie finale : patronyme puis prénom(s).
- Mentions des prénoms d'auteurs, de traducteurs, d'éditeurs, etc. : la première fois les écrire en toutes lettres, ensuite en abrégé (initiale + point. Lorsqu'il y a deux prénoms insérer une espace insécable entre les deux initiales. Par exemple : P. P. PASOLINI ; T. S. ELIOT).
- Les titres doivent être en italique quand il s'agit d'un volume. Dans le cas d'un texte publié dans un périodique, placer le titre entre guillemets français (« ») et le nom du périodique en italique.
- Indiquer les noms de lieu dans la langue d'écriture de l'article.
- Lorsque l'indication du lieu, de l'éditeur ou de l'année fait défaut, indiquer : s.l. (= sans lieu), s.n. (sans nom d'éditeur) ou s.a. (sans année).
- Pour les pages, p.

- Pour compléter un numéro de page par la page suivante, sq.
- Pour les folios, fol., avec l'indication du recto (r) ou du verso (v).
- Pour les vers, v.
- Pour les volumes, vol.
- Pour les chapitres, chap.
- Pour l'éditeur, éd.
- Pour le directeur, dir.
- Utiliser *op. cit.* après le nom d'un auteur dont un seul titre d'ouvrage référencé est présent dans le texte et les notes, et après le titre, éventuellement abrégé, d'un ouvrage déjà référencé.
- Pour renvoyer à un auteur et à un titre signalés dans une note immédiatement précédente, utiliser les abréviations : *Id.* et *ibid.*
- Pour indiquer au lecteur de se référer à ce qui suit : cf.
- Pour indiquer que l'ouvrage cité est écrit par plus de trois auteurs : *et al.*
- Pour renvoyer à un passage plus haut dans le texte : *supra.*
- Pour renvoyer à un passage plus loin dans le texte : *infra.*

**Monographie :** Prénom NOM, *Titre*, (éventuellement : trad. Prénom NOM), Lieu, Édition, (éventuellement : coll. suivi du « Nom de la collection »), année, page(s).

L'année de l'édition d'origine sera au besoin mentionnée entre parenthèses après le *Titre*.

S'il y a lieu, le numéro de l'édition figurera en exposant après la mention de l'année.

**Ouvrage collectif :** Prénom NOM, éd. / dir. / coord., *Titre*, Lieu, Édition, année, page(s).

**Article de périodique :** Prénom NOM, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, année, page(s).

**Article dans un collectif :** Prénom NOM, « Titre de l'article », in Prénom NOM, éd. / dir. / coord., *Titre du collectif*, Lieu d'édition, Éditeur commercial, année de publication, page(s).

**Site Internet :** Prénom NOM, *Titre*, Editeur ou dépositaire du site Internet, date d'accès au site, URL.